



Numéro de l'acte	2022-104-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	5.3.4

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2022

QUESTION N°2022-104

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - MODIFICATION DES REPRESENTANTS

RAPPORTEUR :

Monsieur Benoît ROUSSEL
Maire de la commune d'Arques

Le conseil municipal,

Vu la délibération n°2020-37 du Conseil Municipal du 3 juin 2020, désignant notamment quatre membres représentant le Conseil Municipal à la Commission Consultative Jeunesse, dont Monsieur Ludovic LELEU

Considérant la démission de Monsieur Ludovic LELEU du Conseil Municipal, il convient de désigner un nouveau membre

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : DESIGNE Madame Alexandrina DA SILVA en tant que nouveau membre de la Commission Consultative Jeunesse.

ARTICLE 2 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

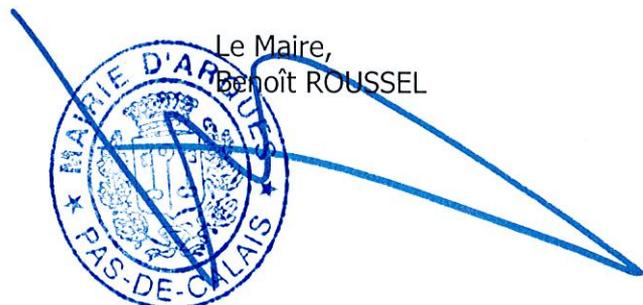
DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables 25
- Votes défavorables 0
- Abstentions 0

La secrétaire de séance,
Alexandrina DA SILVA

Fait à ARQUES
Le 01 décembre 2022

Le Maire,
Benoît ROUSSEL





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2022**

Affiché le 05 décembre 2022

L'An Deux Mille Vingt Deux le Trente Novembre à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le vingt-quatre novembre 2022 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX – Gaëlle ROSE - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Chloé KOCLEGA – Alexandrina DA SILVA - Caroline SAUDEMONT – Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 22 présents
- 2 absents non excusés
- 2 absents excusés sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Dominique LARDEUR

Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL

Madame Alexandrina DA SILVA est nommée secrétaire de séance.